

04 oct 2002 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 4 octobre 2002.](#)

Enfants-soldats en Ouganda

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères et de M. Eddy Boutmans, Secrétaire d'État à la Coopération au développement, le Conseil des Ministres a décidé de libérer un montant de 750.000 euros pour financer la construction d'un internat pour enfants traumatisés et enfants-soldats en Ouganda.

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères et de M. Eddy Boutmans, Secrétaire d'État à la Coopération au développement, le Conseil des Ministres a décidé de libérer un montant de 750.000 euros pour financer la construction d'un internat pour enfants traumatisés et enfants-soldats en Ouganda.

Le Gouvernement accède ainsi à une demande adressée par le Président Museveni qui proposa la construction de trois internats dont un financé par la Belgique. Sont prévus par internat : a) 6 blocs de 18 locaux de cours pour 60 élèves par classe; b) 12 dortoirs pour 88 élèves; c) une infirmerie; d) des locaux pour le personnel enseignant et d'encadrement; e) des installations sanitaires; f) l'approvisionnement en eau et en électricité. Les images des enfants-soldats ne laissent personne indifférent. On compte des centaines de milliers d'enfants forcés de combattre dans des conflits d'adultes ou exploités comme des esclaves (sexuels) par des soldats ou des guerriers adultes. Si le phénomène des enfants impliqués dans des conflits armés n'est pas neuf, il a pris ces dernières années des proportions dramatiques. Au printemps 2002, la Belgique a ratifié le Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'enfant qui est en vigueur depuis le 12 février. Ce protocole reconnaît le problème des enfants-soldats et porte à 18 ans l'âge minimum pour participer à un conflit armé. La Vlaamse vredesweek (Semaine flamande de la paix) (du 27 septembre au 6 octobre) - qui était placée sous le signe des enfants-soldats - touche à sa fin. Le Gouvernement belge entend également apporter sa pierre à l'édifice dans le cadre de cette lutte et soutenir des initiatives conduisant à la démobilisation, à la réhabilitation et à la réintégration des enfants-soldats. D'après le gouvernement ougandais, près de 3000 enfants enlevés vivent dans le nord de l'Ouganda sans parent et sans éducation. Ils ont pu échapper aux atrocités commises par "l'Armée de résistance du Seigneur" de Joseph Kony. Ces enfants-soldats sont à présent poursuivis dans le nord de l'Ouganda par les troupes de Kony. Il est essentiel qu'ils puissent être accueillis et suivre une formation dans une région sûre. Cette contribution s'ajoute aux 4.1 Mio EUR que depuis l'entrée en fonction du Gouvernement en 1999, la coopération au développement a affectés dans le cadre de la réintégration des enfants de guerre en Afrique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe